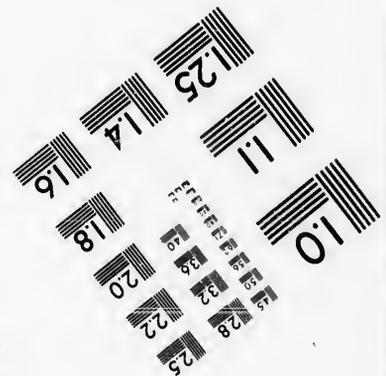
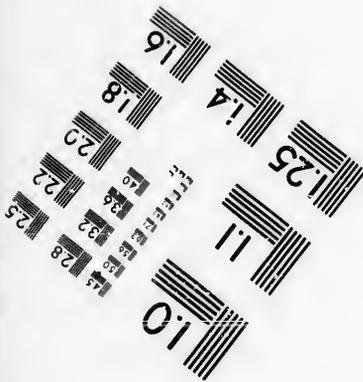
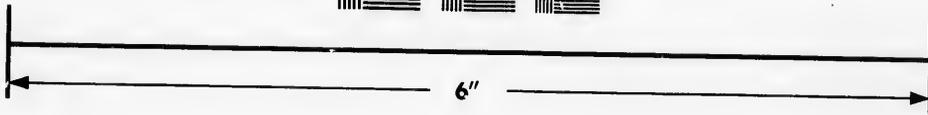
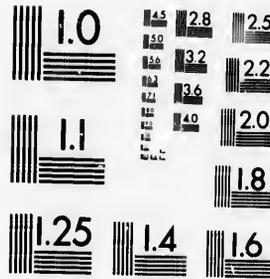


IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)



Photographic  
Sciences  
Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

10  
15  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
15  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

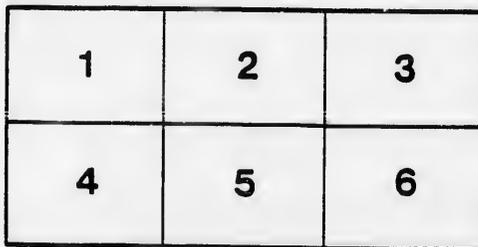
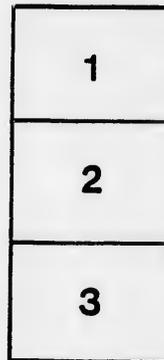
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

---

**M A N D E M E N T**

DE

Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe, publiant la  
Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, du 8 Dé-  
cembre dernier, et le Résumé des principales erreurs  
de notre temps,—et annonçant la célébration d'un  
Jubilé durant la présente année.

---

2

# MANDÉMENT

DE

Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe, publiant la Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, du 8 Décembre dernier, et le Résumé des principales erreurs de notre temps,—et annonçant la célébration d'un Jubilé durant la présente année.

---

**JOSEPH MARQUÉ,** par la grace de Dieu  
et la faveur du St. Siège Apostolique,  
Evêque de St. Hyacinthe, etc.

Au Clergé et aux fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

---

Déjà vous avez appris, N. T. C. F., par la voie de la presse, l'évènement qui retentit dans le monde, depuis le mois de décembre dernier, et dont l'effet comparable à la pensée qui court sur le fil électrique, s'est étendu comme instantanément d'un continent à l'autre. Le successeur de Pierre dans le gouvernement de l'Eglise a fait entendre sa voix, avec cette autorité qu'il tient de Jésus-Christ lui-même. Or, c'est sa

parole, consignée dans une Lettre Encyclique, à laquelle est annexé un Résumé des principales erreurs de notre temps, que Nous portons aujourd'hui canoniquement à votre connaissance, comme notre charge et notre devoir Nous y oblige.

Le grand combat du mal contre le bien, de l'erreur contre la vérité, n'est pas nouveau, N. T. C. F. ; il date des premiers jours du genre humain, alors que Satan employa le mensonge pour tromper nos premiers parents ; il date de leur funeste chute, de laquelle est née la triple concupiscence humaine, source et principe de tous les égarements de l'esprit et de toutes les dégradations du cœur. Durant quatre mille ans, cette déplorable lutte se continua, jusqu'au jour où le Verbe incarné daigna visiter le monde et opérer sa rédemption : *Visitavit et fecit redemptionem plebis suæ*. Luc, 1, 68. Il trouva alors l'univers plongé dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort. Il n'y restait plus, parmi les gentils, que quelques lambeaux épars de la vérité ; et déjà, chez le peuple de Dieu, plusieurs sectes opposées attaquaient et commençaient à morceler l'enseignement divin, consigné dans les traditions primitives et dans les Ecritures, inspirées de Dieu lui-même. A l'ombre des ténèbres de l'erreur, le mal était devenu si universel, qu'il gangrénait de plus en plus, chaque jour, la masse entière du genre humain. Ce fait est constaté par l'histoire même des nations païennes. Tels étaient les égarements de la raison, et l'épouvantable corruption des mœurs, que suivant l'expression d'un grand génie moderne : " Tout était Dieu, dans le monde, excepté Dieu lui-même. " Il n'y avait pas jusqu'aux infamies les plus révoltantes qui ne fussent devenues des actes de culte envers les honteuses divinités qu'avaient inventées, dans leur abaissement, l'esprit et le cœur de l'homme.

Le chaos religieux et moral avait, ainsi, remplacé les pures et lumineuses clartés du bien et de la vérité. Son obscurité se promenait sur l'âme et l'intelligence humaines.

Mais la lumière se fit : *et facta est lux*. Gen., 1, 3. Le divin Soleil de justice se leva sur l'horizon de l'humanité : *Visitavit nos, Oriens ex alto*. Luc, 1, 78. Alors tout changea ; et l'homme vit apporter un remède à ses maux. Il recouvra, avec la vérité, l'innocence et la vertu. Son céleste Réparateur fit fondre, au feu de ses souffrances, les ignobles chaînes de son esclavage intellectuel. Il le lava de ses souillures dans son Sang. Pour dissiper les ténèbres de son ignorance et de ses erreurs, il alluma le flambeau de ses enseignements, qui sont la doctrine même de la céleste sagesse. Et pour lui garantir la possession des biens qu'il était venu lui apporter, il en confia le dépôt et la garde à l'Eglise, en établissant celle-ci comme " la colonne et le fondement de la vérité. " *Ecclesia Dei vivit, columna et fundamentum veritatis*. I. Tim. iii, 15.

Pierre et ses successeurs dans le Souverain Pontificat, reçurent de ses mains le gouvernement visible de cette mystérieuse barque de l'Eglise, destinée à être, sans cesse, battue par les vagues écumantes de l'erreur et du mal, tandis que par eux, J. C. devait la gouverner invisiblement : *et ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi*. Matth. xxviii, 20.

Cependant, N. T. C. F., la terrible lutte qui avait commencé au Paradis terrestre, pour ne finir que sur le seuil du Paradis céleste, s'engagea avec un redoublement de fureur autour du Christ et de son œuvre. Par la haine de l'erreur contre la vérité, et du mal contre le bien, le Sauveur fut persécuté jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la Croix. Et, en haine de lui et de son Evangile, l'Eglise chargée de perpétuer ses enseignements et ses bienfaits, n'a cessé d'être en butte aux assauts de la persécution : *Odio eritis propter nomen meum*. Matth. x, 22. Le prince du mensonge lui a voué la plus implacable rancune. Pendant trois siècles, il s'efforça de la noyer dans son sang. Par ses suppôts, il souffla dès le commencement, le schisme et la division, et excita contre elle les tempêtes de toutes sortes d'hérésies. Du temps même des Apôtres, il tenta de détruire cette unité de foi qui est un des caractères de la doctrine de Jésus-Christ : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*. Ephes. iv. 5. *Unum corpus et unus Spiritus... donec occuramus omnes in unitatem fidei*. Ephes. iv, 4 et 13. Et l'histoire de tous les siècles de l'Eglise est là pour faire voir l'hydre des hérésies montrant ses têtes hideuses toujours renaissantes, à mesure qu'elles étaient broyées contre l'immuable vérité catholique. La vie de l'Eglise n'a été qu'une longue suite de combats.

Mais il est donné à notre époque, d'ailleurs si remarquable par ses progrès matériels et par ses belles et nombreuses inventions, de présenter le spectacle d'une tourmente plus formidable que toutes les tempêtes qui l'ont précédée. Déjà si riche par le fond de d'erreurs que lui ont légué les trois derniers siècles, l'Esprit Moderne (comme on l'appelle complaisamment), dans sa fécondité, a créé une foule d'erreurs nouvelles, tout en soufflant, pour les ranimer, sur les cadavres des anciennes. Il nous fait lire l'interminable liste des erreurs du panthéisme, du naturalisme et du rationalisme ; des erreurs de l'indifférentisme, du latitudinarisme, du socialisme et du communisme. Il nous montre encore les *pestes* des Sociétés Secrètes, des Sociétés bibliques et cléricolibérales ; les crreurs attaquant l'Eglise et ses droits et celles qui sont opposées aux véritables lois de la société, et aux vrais rapports de celle-ci avec l'Eglise ; les erreurs touchant le mariage chrétien ; touchant le principat civil du Souverain Pontife ; et enfin les erreurs du libéralisme moderne.

Hélas, N. T. C. F., quelles taches nombreuses viennent souiller la face de la société moderne, qui pourtant, sous tant de rapports, fait admirer ses progrès, ses magnificences et ses splendeurs ! La vérité fuit de son sein ; les traces de la rédemption du Christ s'en effacent chaque jour ; elle n'a plus guère de souci que des intérêts du corps. Ses goûts sont à la matière ; la corruption y remplace la vertu ; et ses brillants dehors, il faut l'avouer avec confusion, ne ressemblent pas peu à des étoffes de pourpre et d'or, qui n'envelopperaient que la pourriture d'un cadavre.

En voyant croître, d'une manière si alarmante, le mensonge et le mal, n'a-t-on pas sujet de reporter ses souvenirs vers la flétrissante tyrannie que Satan faisait peser sur l'intelligence et le cœur de l'homme, lorsque Jésus-Christ vint faire briller l'ère de la liberté évangélique.

A une si triste époque, avec quelle joie donc et quelle reconnaissance ne devons-nous pas accueillir les paroles et les admonitions du Souverain Pontife ? Avec quel empressement ne devons-nous pas seconder sa grande mission ? Si nous voulons être conduits, en sûreté, dans les divins pâturages de la foi et des saines doctrines, et être éloignés des herbes vénéneuses de l'erreur, laissons nous conduire par ce Pasteur auquel le Seigneur a ordonné de paître ses agneaux et ses brebis : *Pasce agnos meos. . . pasce oves meas.* Joan. xxi. Si nous voulons nous maintenir dans la vérité de la foi, écoutons ce successeur de Pierre à qui Jésus-Christ a promis l'indéfectibilité dans la doctrine et la grâce pour y affermir ses frères : *Rogavi pro te ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* Luc, xxii.

Particuliers, peuples et souverains, doivent se soumettre à ses leçons et à ses censures doctrinales, puisqu'il a reçu mission de régir, de gouverner et d'administrer toute l'Eglise de Dieu. Sa parole a une importance dont les circonstances de la société augmentent encore la gravité. L'ivraie a été largement semée dans le champ du Seigneur : il s'efforce de l'extirper. Les plus tristes errements infectent le siècle et tendent à bouleverser les choses divines et humaines : il a plongé un regard pénétrant dans tous ces égarements, et il les a stigmatisés de sa réprobation. Comme un pilote attentif s'applique à découvrir les dangers, et à déjouer les efforts des vents et des tempêtes, le Souverain Pontife, d'un œil vigilant, a aperçu les dangers qui menacent la barque de l'Eglise, et il les a signalés, afin de les faire éviter.

On le comprend, N. T. C. F., il a fallu que la situation fut bien grave, c'est-à-dire. que le monde fut bien malade, pour que le Pape se décidât à sonder ses plaies aussi

vigoureusement qu'il vient de le faire. Plusieurs fois déjà, depuis son pontificat, il avait fait entendre sa voix. Dans des Encycliques, Allocutions et autres Lettres Apostoliques, il avait déployé une étonnante hardiesse à se heurter contre les puissants dans les domaines de l'esprit, et contre les puissants dans la souveraineté politique. Aujourd'hui que, devant le monde, sa faiblesse matérielle va croissant, que sa déchéance paraît plus imminente, et que, temporellement, il n'est en face du siècle que comme le faible David vis-à-vis du géant Goliath, il oublie ses propres périls pour combattre pour l'Eglise plus fermement que jamais. Armé du glaive de l'esprit, il s'attaque non plus seulement aux erreurs des individus, mais il dénonce dans la société de l'époque, un esprit et des tendances qu'il réprovoque, au nom du Catholicisme. Il sépare la lumière d'avec les ténèbres ; et il dit à tous ceux qui veulent vivre de la vie propre de l'intelligence et de la foi : acceptez le pur pain de la vérité que je vous présente ; sinon vous trouverez la mort dans l'aliment empoisonné de l'erreur.

Nous n'entreprendrons pas, N. T. C. F., de disserter sur toutes les condamnations contenues dans l'Encyclique et dans le Résumé qui y est annexé. Ce détail dépasserait les limites d'un simple Mandement. Et d'ailleurs, un grand nombre de ces principes faux et funestes, qui pullulent au sein de la société européenne, sont encore heureusement à-peu-près inconnus à la nôtre. Nous nous bornerons donc à parler de quelques unes des erreurs principales, qui ont reçu la flétrissure du Saint Pontife.

Et d'abord, parmi les tristes signes des temps, on ne peut qu'être douloureusement frappé de voir les intérêts de l'homme matériel absorber exclusivement la vie et l'activité de la société moderne, tandis que les intérêts de l'homme religieux et immortel sont systématiquement tenus dans un oubli universel. Ce n'est pas seulement pratiquement qu'il en est ainsi, mais théoriquement et doctrinalement. Et ils ne sont pas rares les esprits abusés, qui proclament comme essentiel à l'état des progrès du jour, que les gouvernements agissent comme si la religion n'existait pas, ou du moins, comme si toutes les fausses religions avaient droit de n'être pas autrement traitées que la seule religion véritable. Comme conséquence d'aussi fausses notions, ils enseignent comme des vérités d'un ordre *absolu et universel*, ces maximes erronées, que la liberté de tous les cultes doit être donnée et maintenue partout et par tous les gouvernements, et que c'est un droit pour chaque homme de n'être gêné par aucune puissance ecclésiastique ou civile dans la manifestation de ses opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par la presse ou autrement. Or, il ne faut pas y réfléchir longtemps, N. T. C. F., pour comprendre que ce prétendu droit de chaque homme de s'élever contre la vérité religieuse et de disséminer l'erreur, est justement dénié et réprovoqué par l'Encyclique. Car si cette

doctrines était vraie, les Scribes et les Pharisiens, et tous les ennemis de Jésus-Christ auraient donc eu le même *droit* d'endoctriner le monde que le Fils de Dieu lui-même. Les hérésiarques de tous les siècles n'auraient donc fait qu'exercer un *droit* imprescriptible, en propageant leurs détestables hérésies. Quand Dieu parle et enseigne, sa créature aurait donc le *droit* de le contredire!.. Qui ne voit combien tout cela est absurde?—D'une autre part, puisque le Sauveur a enseigné aux hommes la vraie religion, il n'est donc pas libre à chacun de prétendre avoir *droit* d'en suivre d'autres. S'il nous a appris la manière dont Dieu veut être servi, "le salut ne saurait donc être également en sûreté dans n'importe quelle forme de religion et de culte, adoptée par la raison privée de chacun." Pour qui a l'esprit droit, ceci manque-t-il d'évidence?

C'est donc avec raison que l'Encyclique condamne clairement et énergiquement, malgré qu'elles soient si fort accréditées, les doctrines du prétendu *droit absolu* de tout homme à pratiquer le faux culte dont sa raison individuelle fait choix, et à la libre manifestation de ses opinions personnelles en matière religieuse... Mais, sans admettre doctrinalement l'égalité des droits entre l'erreur et la vérité, l'Eglise toutefois sait reconnaître les nécessités de circonstance, et y avoir pleinement égard. De fait, si, à l'heure qu'il est, on prête l'oreille aux gémissements des opprimés en matière de religion, on reconnaîtra la voix des Catholiques, victimes de la haineuse persécution du faux libéralisme, de l'hérésie et du schisme.

Parmi les pernicieuses opinions stigmatisées par le Pape, il en est une, détestable entre toutes les autres, savoir: que la famille tient tellement sa raison d'être des lois purement civiles, que l'Etat a droit d'absorber parmi ses pouvoirs tous les droits des parents sur leurs enfants, même en ce qui concerne l'instruction et l'éducation. C'est une résurrection du vieux paganisme, où la notion de la famille était toute dénaturée. Vous comprenez, N. T. C. F., le danger d'une telle doctrine. A mesure qu'on veut bannir davantage la religion de la société, et soustraire celle-ci à ses lois, on veut en même temps, lui attribuer un droit despotique sur la jeunesse. C'est le moyen d'arracher les jeunes gens à l'influence de l'Eglise, pour semer ensuite, tout à l'aise, dans leurs âmes si susceptibles d'en garder les impressions, les principes opposés à la religion, et le germe de tous les vices qui en naissent. C'est là une tactique digne de l'enfer qui l'inspire. Aussi, en devez-vous conclure facilement pourquoi les faux libéraux, qui ne désirent rien tant que de s'emparer de l'esprit des jeunes générations, haïssent tant ce qu'ils appellent l'éducation cléricale, et pourquoi ils la regardent comme n'étant pas au niveau des lumières, de la civilisation et des progrès du temps.—Le Saint Père se

montre donc parfaitement éclairé sur le compte de ces hommes de mensonge, en démasquant et en flétrissant, comme il l'a fait, leurs impies machinations.

Une autre erreur capitale, N. T. C. F., et déjà plusieurs fois condamnée, parce qu'elle attaque l'autorité et les droits de l'Eglise, et qu'elle tend à nullifier son action et celle du St. Siège Apostolique, c'est celle qui enseigne que " les lois de l'Eglise n'obligent qu'après leur promulgation par le pouvoir civil ; que les actes et décrets des Pontifes romains relatifs à la religion et à l'Eglise, ont besoin de la sanction et de l'approbation, ou tout au moins de l'assentiment de l'autorité civile; et autres opinions toutes plus ou moins contraires à l'indépendance de la puissance spirituelle vis-à-vis de la puissance temporelle, dans la sphère qui lui est attribuée de droit divin.—Si cette doctrine était mise en pratique, les puissances de la terre arrêteraient la vie de l'Eglise, en l'empêchant de circuler de la tête à tous les membres.—C'est donc en méconnaissant son indépendance, que quelques Souverains temporels font voir au monde l'étrange contradiction d'une liberté universelle laissée à la diffusion des idées les plus opposées à la religion, et de l'esclavage de la vérité, arrêtée par eux sur les lèvres de l'Eglise enseignante. Car vous l'avez appris, N. T. C. F., il est des pays même Catholiques où il a été défendu par le pouvoir civil de lire du haut des chaires, et de publier par des Mandements l'Encyclique du 8 Décembre.

Enfin, les jugements du Chef de l'Eglise portent encore sur une foule de doctrines fausses et dangereuses, que nous avons sommairement indiquées plus haut. Les matières ainsi jugées sont de la plus grande importance, et les condamnations du Pape méritent le plus docile respect. Car le Pape, c'est le successeur de St. Pierre : c'est le successeur de ces Pontifes que l'Eglise vénère, comme ses Pasteurs et ses Docteurs, depuis plus de 18 siècles.

Maintenant, N. T. C. F., il faut vous dire un mot des reproches que l'orgueil égaré se croit le droit d'adresser à Pie IX. On s'indigne qu'il ait jeté, dit-on, le défi et l'outrage à la face de la Société Moderne. Il est vrai que beaucoup de prétendues lumières dont s'enorgueillit ce siècle, sont traitées par lui de ténèbres. Il est vrai qu'en beaucoup de choses, ce que ce siècle appelle bien, il l'appelle mal, et que ce qu'il nomme mal, il l'appelle bien. Mais en cela le Pape ne fait que ce que fit Jésus-Christ lui-même. Quel blâme et quelle condamnation ne jeta-t-il pas à la face du monde, dont il venait redresser les erreurs et les égarements ? Et si les enseignements de Pie IX révoltent les idées de notre siècle, est-ce que Celui dont il est le Vicaire ne révolta pas de même l'orgueil, les lumières et la civilisation du sien, lui dont la doctrine fut un scandale pour

les Juifs, et une folie pour les Gentils? Non seulement Jésus-Christ s'éleva contre les Scribes et les Pharisiens, qui séduisaient le peuple; mais il heurta de front les idées d'alors. Il monta sur une montagne, et en face de ses nombreux auditeurs, il dit: "Bienheureux les pauvres," c'est-à-dire ceux qui sont sincèrement détachés des biens de la vie présente. "Bienheureux ceux qui pleurent." "Bienheureux ceux qui souffrent." "Bienheureux donc, vous qui êtes pauvres," dit-il à ses disciples. "Bienheureux encore lorsque les hommes vous hairont, vous chargeront de malédictions et de reproches, et diront faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi; et lorsqu'ils vous persécuteront." Et il prononça encore ces autres maximes: "Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche." "A celui qui veut vous enlever votre tunique, abandonnez encore votre manteau." "Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent." "Prêtez sans en rien espérer." "Ne vous amassez point des trésors sur la terre." "Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent." "Ne vous inquiétez point, en disant: où aurons-nous de quoi manger, de quoi boire et de quoi nous vêtir," etc., etc. Certes, de telles doctrines devaient paraître absurdes et odieuses à des hommes orgueilleux et avarés, à un monde tout charnel. Les rationalistes, les savants, les philosophes de l'époque durent être bien révoltés, aussi, des mystères incompréhensibles que prêchait Jésus, et de ses dogmes qui ne respirent que croix, renoncement, souffrances et humiliations.

Ne soyez donc pas étonnés, N. T. C. F., des fureurs des incrédules, des hérétiques, des faux savants et des faux libéraux du jour contre Pie IX. Ce sont des malades qui jettent les hauts cris, sous l'instrument chirurgical de leur médecin. Les doctrines de Jésus ont sauvé le monde, celles du pape sont le salut de la Société. Les erreurs sont si nombreuses, elles menacent si dangereusement l'œuvre du Dieu incarné, qu'il était nécessaire de faire retentir les enseignements des antiques vérités catholiques. Ces vérités ont diminué parmi les hommes: *immunita sunt veritates à filiis hominum*. Voyez les innombrables sectes qui déchirent l'Eglise de Dieu: voyez comme l'anarchie dans les esprits et dans les croyances va se propageant, à l'abri de nos *libertés de perdiction*, comme les appelle le Pape. Ne sommes-nous pas menacés de toucher bientôt à ces temps désolés dont le Sauveur a dit, parlant à ses amis: "Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouvera de la foi sur la terre?" Luc, xviii.

En vous faisant ces réflexions, N. T. C. F., Nous sentons l'à-propos de vous prémunir contre les fausses interprétations auxquelles se livrent les adversaires de la Papauté. Ils dénaturent, avec mauvaise foi, le sens des condamnations qui viennent d'être portées. Pie IX n'a aucune intention de détruire violemment des institutions et

des libertés, qu'une triste nécessité sociale commande de laisser debout. Il se modèle sur Jésus-Christ lui-même. Le Dieu-Homme ne fut ni turbulent, ni violent. Il énonça la vérité, et graduellement, la grande, mais paisible révolution chrétienne s'opéra. On dit qu'à sa venue, trente-mille Dieux se partageaient les hommages du vaste Empire romain : les quatre-cinquièmes de ses sujets étaient en esclavage : les injustices, l'oppression du faible par le fort régnaient partout. Il ne détruisit rien révolutionnairement. Le Pape trouve que la société moderne fait monter sur ses autels mille erreurs à côté de la vérité ; il lui trouve un esprit et des tendances anti-chrétiennes ; il signale le fait, il affermit la vraie doctrine sur sa base ; il élève devant la société le phare de la vérité ; il lui montre le chemin de la vie et le chemin de la mort. Libre à la société de choisir entre les deux. En attendant, il prie et il espère. N'est-il pas dans son droit ?

Entre autres propositions, il a condamné celle qui affirme que " le Pontife Romain peut et doit transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne." Mais n'allez pas en croire cette tourbe de journalistes qui tirent de là les conclusions les plus odieuses. Il y a peu de mots qui soient plus détournés de leur vrai sens, et qui soient plus profanés que ceux de " progrès, de libéralisme et de civilisation." Ces expressions réveillent de nobles idées, que l'Eglise est loin de flétrir, mais qu'elle exalte, au contraire, et qu'elle encourage. Ce avec quoi le Pape ne veut " ni transiger, ni se réconcilier," c'est avec la " Révolution," et ses moyens iniques, et ses impiétés. Le " libéralisme " qu'il condamne, c'est celui qu'il voit s'abriter sous des noms sacrés, pour combattre contre le Seigneur et contre son Christ. C'est celui qui détruit les plus saintes institutions de l'Eglise, qui court d'injustices en injustices, et qui tend à rendre inutile, autant qu'il est en lui, le Sang que le Fils de Dieu a répandu pour le salut des hommes. Pie IX essaya du vrai libéralisme, en montant sur le trône pontifical. Le libéralisme qu'il rejette, employa tout, même le meurtre et l'assassinat, pour lui révéler ses vœux, en le chassant de ses Etats.

Pour n'être pas trop long, Nous nous abstenons de redresser plusieurs autres calomnieux commentaires dont l'Acte Papal du 8 décembre a été l'objet. En conclusion, N, T. C. F., Nous espérons que vous ne manquerez pas de vous montrer dociles aux enseignements que Nous vous communiquons de la part du Pasteur et du Docteur commun de toute l'Eglise. A qui iriez-vous, en effet, en vous éloignant de lui ? Il est le gardien des paroles de la vie éternelle que son maître lui a confiées. Il vous fait courber respectueusement vos têtes sous l'autorité qu'il tient de Dieu, ou bien devenir les dupes des maîtres de l'erreur, et tourner avec ceux-ci à tout vent de doctrine. Il faut vous jeter dans le port tranquille de la vérité, dont le successeur de Pierre vous montre

la route, ou bien vous décider à être secoués sur la mer ténébreuse et agitée de l'hérésie et de l'incrédulité. Il vous faut accepter la liberté des enfants de Dieu dans la soumission, ou bien l'esclavage, sous l'esprit d'erreur, dans la révolte. Vous ne délibérerez même pas, N. T. C. F.; votre foi affermie et soumise Nous en donne la certitude.

Aussi, ne Nous reste-il plus qu'à vous presser de tout l'amour que Nous portons à l'Eglise, de répondre à l'appel que son affligé Chef adresse, à la fin de sa Lettre Encyclique, à la piété des fidèles du monde entier. Engagé comme il l'est dans les plus rudes combats contre des légions d'ennemis acharnés à sa perte et à la destruction de tout bien, il sent plus que jamais le besoin d'avoir recours à l'arme de la prière. Les Souverains temporels ont, à l'heure qu'il est, cinq millions de soldats pour défendre leur puissance et combattre leurs combats. Mais le successeur du pauvre pêcheur de Galilée n'a, pour combattre ceux de l'Eglise, que la force qu'il puise dans le nom du Seigneur : *Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini*. Tout dans l'Eglise doit porter le double caractère de son Divin Fondateur. Or, Jésus-Christ a paru, d'un côté, dans la force et dans la puissance; de l'autre, dans la faiblesse et l'infirmité. Aux jours de sa Passion, voyez à quelle faiblesse ce Dieu fort se vit réduit! Agenouillé et suppliant devant son Père céleste, l'âme triste jusqu'à la mort, il disait : " Mon Père, tout vous est possible; si vous le voulez, éloignez de moi ce calice; cependant que votre volonté se fasse, et non la mienne." Le Souverain Pontife, faible, trahi, pressé de toute part par la conspiration de ses ennemis, exprime dans sa personne les traits de son Maître. Humilié devant le trône de Dieu, il crie vers sa grâce et son secours. A la vue des calamités de l'Eglise, il désire se voir entouré, dans une prière commune, par tous les fidèles du monde. Et parce que les prières sont d'autant plus agréables au Seigneur, qu'elles partent de cœurs plus purs, il a jugé bon d'engager l'univers catholique à se purifier de toute souillure, dans les larmes de la pénitence et dans la réception des Sacraments, en lui ouvrant, dans la plénitude de son pouvoir, les trésors de l'Eglise. En conséquence, il accorde à tous et à chacun des fidèles, une Indulgence plénière à gagner dans l'espace d'un mois, durant toute la présente année. Et à cette occasion, il exhorte à prier de toute l'ardeur du cœur et de toute la force de l'esprit, pour toucher la miséricorde céleste. Il recommande tout spécialement le recours plein de ferveur et de confiance à la Vierge Marie, l'Immaculée Mère de Jésus, et aux deux grands Apôtres Pierre et Paul, ces intrépides prédicateurs de la vérité de Jésus-Christ, ces courageux martyrs des doctrines de l'Evangile. Oh! N. T. C. F., écoutez des exhortations si paternelles, et consolez par votre respectueuse docilité à les suivre, le cœur navré d'un Pontife que ses peines doivent vous rendre si cher.

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Nous réprouvons, proscrivons et condamnons les doctrines et les propositions que le Chef de l'Eglise réprouve, proscriit et condamne, de la même façon et dans le même sens qu'il vient de le faire lui-même ; et bien que toutes les condamnations qu'il a prononcées ne constituent pas des articles de foi, Nous déclarons qu'il n'y aurait pas moins une grave faute en matière de foi à les rejeter.

2o. Nous vous exhortons à repousser avec horreur du sein de vos familles les mauvais livres, les mauvaises brochures, et les mauvais journaux qui défendraient ces doctrines condamnées, et toutes autres doctrines analogues, au moyen desquelles des écrivains impies trompent les peuples et leur arrachent la foi et les mœurs.

3o. La Lettre Encyclique du 8 décembre dernier, et le Résumé des erreurs du temps (*in quantum erit utile*) seront lus dans toutes les églises et chapelles où l'on fait l'office public, et en chapitre dans les Communautés Religieuses.

4o. Nous publions pour tout ce Diocèse l'Indulgence plénière du Jubilé, accordée par Sa Sainteté, et Nous désignons le mois de Juin pour la célébration de ce Jubilé, en permettant toutefois aux Pasteurs des âmes de s'entendre avec Nous, si, par exception, il était plus à propos de désigner quelqu'autre époque, pour certaines localités.

5o. L'ouverture et la clôture du jubilé seront annoncées par la sonnerie des cloches, durant un quart d'heure, la veille et le dernier jour après l'*Angelus* du soir. Le premier des jours choisis pour faire solennellement les exercices, on chantra le *Veni Creator*, avant la grande messe, ou messe conventuelle, ou messe principale ; et le *Te Deum*, le dernier jour. En ces jours de grand concours, on pourra terminer les exercices du soir par la bénédiction du St. Sacrement.

6o. Aux termes de la Bulle du 20 Novembre 1846, à laquelle Sa Sainteté nous réfère, les conditions pour gagner l'Indulgence du Jubilé, sont celles-ci : 1o. Visiter deux fois les églises désignées par l'Evêque, ou au moins, l'une d'elles, et y prier à chaque fois avec dévotion, selon les intentions du Souverain Pontife, durant quelque-espace de temps ; 2o. Jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine, durant le mois assigné ; 3o. Se confesser et recevoir avec respect le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie, (les confesseurs sont autorisés à dispenser de l'Eucharistie les

enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion); 4o. Faire quelque aumône aux pauvres, chacun selon sa dévotion. Il est désirable que toutes ces conditions soient remplies, dans chaque localité, durant les jours qui seront choisis pour y faire solennellement les exercices, bien qu'il suffise de les acquitter durant le mois désigné.

7o. Pour églises à visiter, Nous assignons : 1o. pour la ville et la paroisse de St. Hyacinthe, la Cathédrale et la chapelle de l'Hôtel-Dieu; 2o. pour la paroisse du St. Rosaire, l'église paroissiale et la chapelle du Monastère du Précieux Sang; 3o. pour toutes les autres localités du Diocèse, leurs églises paroissiales ou chapelles respectives.

8o. Les malades et infirmes, les prisonniers, et toutes autres personnes légitimement empêchées de remplir les conditions du Jubilé, (la confession et la communion exceptés), pourront gagner l'indulgence, en s'acquittant de ces conditions aussitôt qu'elles le pourront, ou en faisant les œuvres de piété qui leur auront été prescrites, en commutation, par leurs confesseurs. Ceux-ci sont aussi autorisés, ou à proroger en leur faveur, à un temps prochain, le temps du Jubilé, ou à leur enjoindre quelques œuvres qu'ils puissent accomplir. Les navigateurs et autres, absents lors du Jubilé, pourront participer à l'indulgence, en acquittant les œuvres aussitôt qu'ils seront de retour au lieu de leur domicile.

9o. Tous les prêtres approuvés pourront, pendant le temps du Jubilé, absoudre des cas réservés au Souverain Pontife et à l'Evêque, et commuer les vœux en d'autres bonnes œuvres, excepté les vœux d'entrer en religion et de chasteté perpétuelle.

Sera Notre présent Mandement lu au prône de toutes les églises, ou chapelles, où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe, sous notre Seing et Sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire, le Trois Mars, jour dédié à honorer la Sainte Couronne d'Epines, mil huit cent soixante cinq.



✠ JOS. Ev. de St. Hyacinthe.

PAR MONSEIGNEUR,

L. Z. MOREAU, P<sup>TR</sup>E., SECRÉTAIRE.

## CIRCULAIRE AU CLERGE.

---

EVÊCHÉ DE ST. HYACINTHE, 3 MARS, 1865.

CHERS COLLABORATEURS,

Je vous envoie, un peu tardivement, mon Mandement au sujet de l'Encyclique et du Résumé des principales Erreurs du temps.

Puisse ce travail, tout humble qu'il soit, contribuer en quelque chose à rattacher à l'Amour et aux doctrines du St. Siège, les Fidèles confiés à nos soins. Puisse-t-il, en disposant notre peuple à entendre avec respect et docilité, la lecture de ces documents papaux qui font tant de bruit dans le monde, concourir à préserver notre chère société des déplorables errements, de toute sorte, qui désolent la société européenne.

Vous lirez l'Encyclique dans son entier. Quant au Résumé des erreurs, vous pourrez ne lire que ce qu'il contient de plus applicable aux besoins des âmes dont vous avez la charge.

Je vous invite, de toute mon âme, à faire en sorte que les Fidèles apportent au SAINT PÈRE le concours de saintes prières qu'il attend d'eux, au sein de ses angoisses. Pour cela, préparez-les, de longue main, à vaquer pieusement aux exercices du Jubilé, et à gagner les Indulgences qui y sont attachées. Expliquez-leur d'avance la nature de ces indulgences, et tous les grands avantages spirituels d'un Jubilé.

Entendez-vous, entre voisins, pour vous porter mutuellement secours. Pour cela, je donne toute juridiction aux prêtres approuvés du Diocèse et des Diocèses limitrophes, qui voudront bien vous aller en aide, particulièrement durant les jours de concours solennels qui auraient lieu dans vos paroisses ou missions.

Priez, et faites prier. Surtout aux approches du Jubilé et pendant tout le *Mois Jubilaire*, engagez les fidèles à réciter en famille le *Rosaire* ou le *Chapelet*.

Cependant, Chers Collaborateurs, vivons dans l'espérance, et répétons en priant : *Spero, Domine, sed sperem securus*. L'Arche de Noë monta avec les eaux du Déluge. L'Eglise, dont l'Arche était la figure, dominera aussi la marée montante des passions humaines, et la paix succédera, pour elle, à la tempête.

Votre tout dévoué en Notre Seigneur.

† JOS. Ev. de St. Hyacinthe.

